



CHARGE DE COORDINATION DES CONSERVATOIRES (H/F)

Positionnement

Vous êtes placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint chargé de la culture et des sports. Vous coordonnez les activités des conservatoires de l'EPT (musique, danse, théâtre) et assurez le suivi des projets élaborés dans le cadre d'un réseau de sept établissements d'enseignement artistique à fort rayonnement territorial.

Vous mettez en œuvre les outils administratifs, techniques et de concertation nécessaires au bon fonctionnement des conservatoires, au déroulement des opérations événementielles ainsi qu'à leur évaluation.

Missions principales

- Vous assurez le suivi des groupes de travail et des instances de concertation : Groupe de travail des directeurs de conservatoires, Conseil des conservatoires, Conseils d'établissements.
- Vous coordonnez le fonctionnement des établissements au plan administratif : ressources humaines, commande publique, tarifs, règlements intérieurs, etc...
- Vous suivez l'application des préconisations décidées au titre de l'étude évaluative des conservatoires (organisation territoriale des établissements, évolutions budgétaires,...), vous informez votre supérieur hiérarchique en cas d'écart que vous prenez le soin de qualifier et de quantifier.
- Vous pilotez la mise en œuvre de la régie centralisée des conservatoires et êtes le référent pour l'utilisation du logiciel « Imuse ».
- Vous coordonnez et évaluez les projets événementiels (séminaire de rentrée, inaugurations, ...) ou inter-conservatoires (réseau Jazz et Musiques actuelles, ...).
- Vous participez au suivi des grands projets d'investissement (travaux de construction, d'aménagement).
- Vous suivez le flux d'informations (réponse aux courriers et courriels).
- Vous participez à l'instruction des dossiers de demande de subventions.
- Vous participez à l'amélioration des procédures.

Aptitudes et compétences

Rigueur et sens de l'anticipation, sens de la médiation et du travail en équipe, force de proposition, disponibilité.

Bonne connaissance des secteurs de l'enseignement artistique, des partenaires et des enjeux de développement, connaissance des procédures et réglementations administratives.

Expérience solide en matière de gestion de projets culturels, qualités rédactionnelles avérées.

Profil

Cadre d'emplois des Attachés territoriaux justifiant d'un parcours probant et d'une expérience similaire.